

Compte Rendu Bureau Exécutif présentiel n° 366 Samedi 13 octobre 2018 9h00 – 16h00

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Anne-Laure VIARD, Olivier BAYLE, Bernard DUROURE, Emmanuel GIRARD,

Membre Invité : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral

Membre du BEX excusé : Didier CHAVRIER, Vincent LECRUBIER

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

9h : Accueil et visite des nouvelles installations de Vaires-sur-Marne, début du Bex : 10h

SUIVI	
1. Présence des membres du Bex	Un point est effectué sur la fin de l'année 2018
2. Agenda - calendrier du BEX	Validation du calendrier
3. Point conventions pagaies blanches + Etat des licences pagaies blanches au 30/09/18	<p>Le nombre total de Licences au 30 septembre est à 49370 (soit une augmentation de 9,2% et 4122 Licences par rapport au 30/09/2017) avec 29 624 Licences Canoë Plus (soit une baisse de 3,6%), 15 171 Licences Canoë Pagaie Blanche, 2 665 Licences Pass Jeunes (baisse de 45%), 1 147 Licences Canoë Pagaies Couleurs, 556 Licences Canoë Famille (baisse de 7,3%) et 217 Licences Canoë Plus Bleues (augmentation de 9,6%). L'an dernier, les Licences Canoë Pagaie Blanche étaient mélangées avec les Licences Canoë Pagaies Couleurs soit une augmentation de près de 85%.</p> <p>174 conventions Licences Canoë Pagaies Blanches ont été signées. De nouvelles sont en cours de validation. Pour rappel l'opération pagaies blanches 2018 sera close au 31 décembre.</p>
4. Point centrale d'achat	L'E-shop, site de vente en ligne fédérale, a été lancée afin de permettre de passer d'un mode de commande catalogue réalisé par le club à un mode de commande numérique pour nos clubs mais aussi pour nos licenciés. L'offre pour le moment un peu limitée, va s'élargir progressivement. Afin de déployer toute l'offre rapidement et répondre à la charge de travail supplémentaire, il est proposé de recruter un opérateur de saisie sur novembre et décembre puis un CDD de 6 mois.
5. Demande d'affiliation	<p>Association Mangrove Environnement, association loi 1901 se situant à Mayotte. Le service propose une modification légère des Statuts.</p> <p>→ Validation du Bureau Exécutif sous réserves de la modification des statuts</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Commission disciplinaire	Dessaisie de la commission disciplinaire de première instance et saisine

	<p>de la Commission d'Appel de Discipline. → Vote à l'unanimité du BEX.</p>
<p>2. Ordre du Jour Conseil Fédéral</p>	<p>Proposition de l'ordre du jour du Conseil fédéral du samedi 17 novembre 2018 qui aura lieu à Vaires-Sur-Marne avec une visite des installations.</p>
<p>3. Accueil d'une athlète Hongroise</p>	<p>Une jeune athlète Hongroise de course en ligne a le projet de s'installer en France, de s'entraîner et de représenter la France lors des compétitions internationales.</p> <p>Cette situation est nouvelle pour ne pas dire exceptionnelle pour notre fédération qui était jusqu'ici plutôt confrontée à des demandes d'athlètes français souhaitant courir pour des pays étrangers. Elle ne relève donc pas d'une stratégie fédérale.</p> <p>Le niveau de cette athlète, double championne du monde junior en K1 500m et K1200m en 2015 et médaillée d'argent aux championnats du monde senior, nécessitait un accompagnement particulier de la part de notre fédération. C'est pourquoi le Président et le DTN ont veillé à créer les conditions d'un bon accueil dans l'attente d'une décision du BEX.</p> <p>A l'issue de la présentation de ces éléments de contexte le BEX propose :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. De prendre attache de la fédération Hongroise afin d'obtenir toute les informations sur les antécédents de cette athlète et recueillir leur avis. 2. Si cette venue, dans le contexte d'une Europe ouverte, peut être une opportunité pour élever le niveau général de nos athlètes, il convient cependant de veiller aux points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Le respect du cadre législatif et règlementaire : droit Français, règles de l'ICF, règles sportives et de sélection françaises. • L'équipe technique doit s'assurer du niveau d'engagement de celle-ci et de son niveau technique et physique au regard notamment des conditions de suivi médical de nos athlètes. . Un point régulier sera fait au BEX. • Cette athlète devra faire ses preuves dans le respect de nos modes de sélection. • Une vigilance particulière doit être portée sur les conditions de son intégration à notre collectif. • Ce type de demande doit rester exceptionnel. <p>Enfin, le BEX devra être régulièrement tenu informé de l'évolution de la situation de cette athlète ainsi que le GSOP – Groupe de Suivi Olympique et Paralympique-, notamment lors et à l'issue des phases de sélection.</p> <p>Nous espérons que cette situation exceptionnelle qui doit faire l'objet d'un suivi particulier, nous permettra de développer toute l'expertise nécessaire pour faire face à ce type de demande qui est nouveau pour notre fédération.</p> <p>Le BEX valide donc cette demande sous réserve des réponses apportées au point 2 et se réserve le droit de mettre d'y mettre un terme en cas de besoin.</p>

4. Validation compte-rendu Plénière CNA Descente	La réunion a eu lieu le 19 juillet 2018. → Validation du Bureau Exécutif
5. Statuts pour le fonds de dotation – Vaires-sur-Marne	<p>Il est proposé de créer un fonds de dotation ayant pour objet de soutenir les œuvres d'intérêt général et sans but lucratif et ainsi développer nos opérations de sponsoring et de mécénat. Une première proposition de statut est soumise à la réflexion du BEX. A l'issue des échanges, il est proposé que :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Soit créé un fonds de dotation unique, ceci afin d'éviter la multiplication de fonds de dotations spécifiques à chaque opération, 2. Que chaque action permettant le fléchage des fonds fasse l'objet d'un intitulé et d'une annexe spécifique –ex : Pôle olympique et paralympique Vaires-Torcy etc.-, afin de permettre aux financeurs d'avoir l'assurance que les fonds versés iront bien aux actions qu'ils souhaitent soutenir, 3. Que ces statuts soient soumis au prochain BEX, 4. Que ces statuts fassent l'objet d'un contrôle auprès d'un cabinet de conseil juridique.
6. Règlements sportifs	<p>L'ensemble des Règlements sportifs avance, avec une réunion de validation de la Course en Ligne qui a eu lieu, le 10 octobre. A ce propos, la Course en Ligne souhaite revenir avec un Championnat de France Senior en juillet. Les « Piges » deviennent donc en Course en Ligne, la Finale des Opens de France. Les propositions pour les équipages inter clubs sont approuvées par le Bex.</p> <p>Pour les autres disciplines, les réunions Slalom et Freestyle auront lieu le 16/10, le Kayak Polo le 17/10 et le Dragon Boat, le 18/10.</p> <p>L'océan Racing et le Waveski Surfing sont les deux disciplines dont la réunion reste à programmer.</p>
7. Déménagement du Siège Fédéral sur Vaires-sur-Marne	<p>La réflexion a été commencée au début des années 2000.</p> <p>Ce projet rentrait dans le projet politique Fédéral. L'obtention des Jeux Olympiques pour Paris 2024, a favorisé cette évolution, comme un futur héritage des JOP 2024.</p> <p>Le déménagement du haut niveau s'est effectué début juillet et celui des services du siège Fédéral s'effectuera le 9 novembre 2018.</p> <p>Olivier Bayle est mandaté par le BEX afin d'assurer une présence du BEX lors de l'emménagement le 12 novembre. Le président, pris par ses obligations professionnelles ne pourra être présent ce jour.</p> <p>Une réunion générale des services a permis d'informer et d'échanger avec les personnels du siège.</p> <p>Une présentation du projet de répartition des services sur les différents bâtiments a été effectuée, et en début de matinée, une visite des nouveaux locaux du Pôle France a été réalisée par le BEX.</p> <p>Une deuxième étape sera d'acheter un terrain à l'entrée du site et de construire un nouveau siège fédéral avec des partenaires (les locaux utilisés actuellement devant être rendu au COJO en 2023). Une nouvelle rencontre avec les élus de Vaires est programmée le 18 octobre.</p> <p>Les études de programmation et du cahier des charges doivent être reprises avant de lancer le projet d'architecte pour la construction du</p>

	<p>nouveau siège fédéral.</p> <p>→ Validation du Bureau Exécutif pour le déménagement le 9 novembre, suite à la levée des points de vigilance sur les liaisons informatiques, électriques et téléphoniques, les salles de la tour d'arrivée et la restauration des personnels.</p> <p style="text-align: center;">IMPORTANT</p> <p><i>Sur cette période nos services ne seront pas en capacité de répondre avec la diligence nécessaire à toutes vos demandes. Nous comptons sur votre compréhension et vous prions de nous excuser pour le désagrément occasionné.</i></p>
8. Attribution championnat de France de Slalom 2019	<p>Une candidature de Metz pour le championnat de France de Slalom 2019 a été déposée. Suite à l'accord de la CNA et des services :</p> <p>→ Validation du Bureau Exécutif</p>
9. Compte-rendu CNA Kayak-Polo	<p>La réunion a eu lieu le 12 septembre 2018</p> <p>→ Validation du Bureau Exécutif</p>
10. Report Assises et Consultation des clubs	<p>La D.T.N. propose de repousser ces assises, au regard des conditions financières très différentes proposées sur le Nautic, par rapport à l'an dernier, et l'impossibilité matérielle de disposer des espaces nécessaires à nos réunions. La proposition est de déplacer un élu et un cadre technique sur chaque Assemblée Générale des Comités Régionaux, pour mettre en place un échange avec les clubs et les comités.</p>
11. Validation du compte-rendu du Comité Pagaie Santé	<p>La réunion a eu lieu le 28 septembre 2018</p> <p>→ Validation du Bureau Exécutif</p>

ETUDES du BUREAU EXECUTIF	
1. Calendrier international	<p>1. Demande très tardive d'un Championnat d'Europe de Waveski Surfing aux Sables d'Olonne – Anglet- en 2019.</p> <p>→ Validation du principe pour accompagner le développement de la discipline sous certaines réserves qui devront être préalablement levées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clarification de l'instance internationale en charge du waveski au niveau européen et de l'attribution de ce championnat • Le cahier des charges de la manifestation, le calendrier et la programmation envisagée • La FFCK accueille déjà 4 événements internationaux et sera en difficulté pour accompagner un cinquième événement pour laquelle la demande est faite quelques mois avant alors qu'habituellement les demandes sont réalisées au moins 2 ans avant pour le niveau international. Il serait donc opportun d'étudier la possibilité d'une programmation à une autre date. A défaut la FFCK ne pourra assurer qu'un accompagnement administratif au risque de susciter des frustrations. <p>2. Coupe du monde de slalom à Pau 2021</p> <p>→ Validation</p>

	<p>3. Championnats du monde Va'a Longue distance 2021 : Le dossier de candidature est à rendre pour la fin de l'année 2018. Pour cela, il est proposé qu'une réunion soit organisée à l'occasion du salon nautique.</p>
4. Calendrier National	<p>Le calendrier 2019 est encore en retard pour des validations encore à venir.</p> <p>Le Bex a été alerté par des clubs sur les risques de chevauchement entre le championnat de France de descente et de course en ligne.</p> <p>La Descente est contrainte par le niveau d'eau et la course en ligne par l'organisation des championnats d'Europe à Decize.</p> <p>Cette situation n'est pas satisfaisante car préjudiciable pour les athlètes et les clubs qui pratiquent ces deux activités et qui sont condamnés à faire un choix.</p> <p>Si pour 2019, aucune solution n'est trouvée, le BEX souhaite que dans la perspective du calendrier 2020-2024 une programmation à long terme de ces événements permette d'éviter dans la mesure du possible ce type de situation.</p>
5. Commission loisir	<p>Le Président de cette Commission a donné sa démission pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. La recherche d'un nouveau Président est engagée, pour une fonction de développement de cette dimension essentielle pour notre fédération.</p>
6. Contribution des athlètes aux actions en Equipe de France	<p>Dans le cadre d'un budget contraint, lors des stages et compétitions, la fédération est souvent confrontée à des choix difficiles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Limiter le nombre des athlètes et l'adapter au budget alloué à l'action, et dans ce cas reproche est fait de ne pas prendre tout le monde, 2. Ou élargir le nombre d'athlètes sélectionnés en demandant une participation financière aux familles qui sollicitent ensuite les clubs et comités, et dans ce cas reproche est fait que la fédération ne prend pas en charge les frais occasionnés par ces actions. <p>Dans le cadre d'une stratégie fédérale partagée avec les territoires, le BEX propose que ces programmations ainsi que les contributions demandées aux athlètes fassent l'objet d'une présentation aux présidents de région pour avis dans le cadre du conseil des territoires.</p>
3. Guide du dirigeant	<p>En remplacement du fameux « Guide Club » du début des années 2000, le « Guide du Dirigeant des Sports de Pagaie » se compose de plusieurs fiches de travail avec une structuration en arborescence.</p> <p>Afin de permettre aux Membres du Bex de relire l'ensemble de ces fiches, l'envoi d'une invitation sur la Dropbox « Guide du Dirigeant » ou un envoi des fichiers en PDF est prévue au début du mois de novembre dans un premier temps, pour dans un deuxième temps envisager la mise en ligne de ces documents et une présentation, lors des Assemblées Générales des Comités Régionaux (cf. report des Assises des Clubs).</p>

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF	
1. Congrès ICF 2020 et 2024	<p>Pour le congrès 2018 de l'ICF prévu les 23 et 24 novembre 2018, la FFCK sera représentée par Le Président Jean Zoungrana, Le DTN Ludovic Roye, La vice-Présidente Caroline Jehl.</p> <p>La fédération Asiatique de Canoë serait candidate à l'organisation du</p>

	congrès extraordinaire de l'ICF en 2020 à Manille. Dans ces conditions, la FFCK pourrait se positionner pour 2024.
2. Point gouvernance du sport	Les décisions du gouvernement en matière de financement du sport, d'encadrement technique et de gouvernance du sport suscitent inquiétudes et interrogations de la part des présidents fédéraux. Un appel aux élus de la nation signé par les présidents de fédération et des athlètes médaillés olympiques a fait l'objet d'une pleine page dans le journal l'Equipe.
3. CQP	Le Certificat de Qualification Professionnelle de moniteur de canoë-kayak a été créé en août 2013 pour 5 années. Un processus de renouvellement avait été engagé, début 2017 et vient d'aboutir avec un renouvellement du CQP pour 5 années.
4. Quotas ICF Tahiti	Une demande a été effectuée auprès de l'ICF, pour obtenir des précisions sur la question des quotas olympiques en paracanoë au regard de la situation spécifique de la France et de Tahiti.
5. Stage Pagaie Noire Mer	La FFCK organise du 27 octobre au 3 novembre un stage Pagaie Couleur Noire en kayak de mer, en Suède dans des conditions de navigation non connues (eau froide). Une évaluation sera réalisée à son issue afin d'identifier les suites à donner.
6. Fédération malgache des sports nautiques.	Le président a rencontré, à sa demande, Mme Marie HARIVELBERTAUX, chargée des relations internationales au sein de la fédération malgache des sports nautique. Cette rencontre à titre exploratoire a permis un premier contact. La FFCK a demandé qu'un document de présentation de la fédération malgache ainsi que des activités liées aux sports de pagaie à Madagascar puisse lui parvenir.
7. Championnats du monde Quiberon	Une réunion du directoire a eu lieu à St Pierre de Quiberon le 21 septembre. Elle a permis de présenter les éléments de programmation de ce championnat, de retenir une chargée de communication. Depuis lors, les statuts de l'association ont été signés par les villes de Quiberon et St Pierre de Quiberon.
8. Point Ressources Humaines	Un point sur les départs et les arrivées sur le siège Fédéral a été fait.
9. Demande de relance de la confédération francophone du Canoë Kayak	Une sollicitation du Sénégal pour la relance d'une confédération francophone du canoë-kayak nous est parvenue. La réponse à celle-ci nécessite la définition d'une stratégie dans ce domaine qui aille au-delà de la simple confraternité.
10. Charte d'éthique et de déontologie	La loi du 1 ^{er} mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport (article L131-15-1 Code du sport) impose aux fédérations délégataires, donc à la FFCK d'établir une charte d'éthique et de déontologie conforme aux principes définis par la charte « éthique et déontologie du sport

	français » adoptée par l'AG du CNOSF le 10 mai 2012. Cette Charte sera validée lors du Conseil Fédéral du 17 novembre.
11. Commission jeunes	Un point est fait sur les activités de la commission jeune. Il est proposé qu'une présentation soit faite à l'occasion du conseil des territoires.

Fin du BEX à 16 h 30

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

